

DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

Date de convocation :
19/06/2025

Date de l'affichage :
20/06/2025

En exercice : 15
Présents : 13
Absents : 2
Pouvoirs : 2

OBJET :

**LA ROSIERE 2025
- CCAS -**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS DE MARSEILLE EN BEAUVAISIS

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-cinq du mois de juin,
le CCAS de cette commune s'est réuni ce jour dans le lieu habituel de
ses séances, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Nadège LECLERC, Katia
BOQUET, Danièle GODDYN, Martine LANGLOIS, Françoise
LEMARCHAND, Véronique ROHR, Cynthia COTELLE, Suzanne
COUROUBLE et Messieurs Joël BARRIER, René THIEBAUT, Francis
DELABY et Hervé MARTIN.

Absents / Excusés : Mesdames Aurélie LEVÉQUE et Servane
CARON

Pouvoirs : Madame Aurélie LEVÉQUE donne pouvoir à Madame
Isabelle DUBUT et Madame Servane CARON donne pouvoir à
Madame Danièle GODDYN

Secrétaire de Séance : Monsieur Francis DELABY

Le Conseil d'Administration du CCAS désigne comme « Rosière 2025 » et décide d'attribuer
le legs Maréchal à

Chloé BEN BOULERBAH domiciliée à **Marseille En Beauvaisis, 2 rue du Moulin.**

Pour un montant de 250,00€ (Modalité de versement : virement bancaire).

La « Rosière 2025 » devra être présente à la cérémonie du 14 juillet 2025.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibéré à MARSEILLE EN BEAUVAISIS, le 25/06/2025.

Le secrétaire de séance,

Francis DELABY



Madame la Présidente,

Isabelle DUBUT

